



Modalités de sélections Gymnastique Masculine

Championnats d'Europe

25 - 31 mai 2025 à LEIPZIG (GER)

Obligation en 2025 :

- Concourir en filière Elite, être né en 2007 ou avant

Format des épreuves et Objectifs :

- 27 mai : qualifications + Cérémonie pour épreuves par équipe CI & C IV
- 28 mai : Finale de l'épreuve mixte C Mx
- 29 mai : Finale du concours général C II
- 30 mai : Finale par agrès (3 agrès) C III
- 31 mai : Finale par agrès (3 agrès) C III

Objectifs :

- Recréer une équipe efficace avec une majorité de gymnastes généralistes (concourant sur 6 agrès) pour préparer au mieux ce cycle avec une nouvelle génération et l'ambition de finir dans le TOP 10 par équipe.
- 2 finales.

Épreuves de sélection :

PHASE N°1 : A partir du TEST N°1, retenir un groupe de 12 gymnastes, essentiellement généralistes, à compléter avec des gymnastes spécialistes présentant au minimum 4 agrès. Cette phase servira aussi de référence pour retenir le(s) gymnaste(s) pour la Coupe du Monde du Caire du 23 au 28 Avril 2025.

- **TEST N°1** : en 2 étapes
 - Jeudi 20 mars 2025 : RNE de rattrapage à MONTCEAU-LES-MINES
 - Mardi 25 mars à ANTIBES : les 16 gymnastes qualifiés pour les CFE de la liste « relève senior élite »

PHASE N°2 : En se basant sur l'analyse des tests N° 2, 3 et 4, et la complémentarité des gymnastes, déterminer les 5 titulaires et le remplaçant qui seront proposés à la commission de sélection. Une large priorité sera donnée aux gymnastes généralistes. Cette phase servira aussi de référence pour retenir le(s) gymnaste(s) pour la Coupe du Monde de KOPPER du 14 au 18 Mai 2025

- **TEST N°2** : mercredi 2 avril, Lyon
- **TEST N°3** : mercredi 9 et jeudi 10 avril, ANTIBES
- **TEST N°4** : CFE du 18 au 20 avril à AGEN

Au vu de ses performances 2024, Samir AIT SAID sera proposé comme le gymnaste spécialiste à la commission de sélection. Il devra pour cela répondre aux sollicitations de contrôles de l'Entraîneur National.

Minimas pour les généralistes :

→ Total supérieur ou égal à 80 pts avec 29,30 pts en ND minimum

L'analyse des performances sera faite selon l'ordre prioritaire suivant :

- Réussite des minimas ND et NF sur la moyenne des tests
- Réussite des minimas ND et NF sur l'un des tests
- Réussite des minimas NF sur la moyenne des tests
- Réussite des minimas NF sur l'un des tests

3 places au minimum seront prioritairement attribuées selon ces critères

Minima pour les spécialistes :

Les places restantes seront attribuées aux spécialistes ayant présenté un minimum de quatre agrès et réalisant sur au moins un agrès les minima suivants :

| SOL | | ARCONS | | ANNEAUX | | SAUT | | B.P | | B.F | |
|-----|------|--------|------|---------|------|------|------|-----|------|-----|------|
| N.D | N.F | N.D | N.F | N.D | N.F | N.D | N.F | N.D | N.F | N.D | N.F |
| 5.9 | 14.2 | 5.9 | 14.3 | 5.5 | 14.0 | 5.0 | 14.0 | 5.8 | 14.3 | 5.7 | 14.0 |

L'analyse des performances sera faite selon l'ordre prioritaire suivant :

- Réussite des minima ND et NF sur la moyenne des tests
- Réussite des minima ND et NF sur l'un des tests
- Réussite des minima NF sur la moyenne des tests
- Réussite des minima NF sur l'un des tests

Modalités de départage des ex aequo :

Décision de la commission de sélection selon les argumentaires présentés par l'Entraîneur National.

Commission de sélection de la Fédération :

Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la commission de sélection (CNS) de la Fédération Française de Gymnastique. Tout gymnaste retenu devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif.

En cas de contre-indication à la pratique de la compétition de haut niveau entre la CNS et la compétition, ou en cas où un gymnaste ne serait plus en état de produire de la performance conformément aux textes des modalités de sélections, la CNS pourra modifier la liste des gymnastes retenus comme titulaires ou remplaçant.



La Direction Technique Nationale